

SICAV générale

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

CACEIS BANK
1-3 place Valhubert
75013 Paris

Dépositaire



MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de gestion

M CONVERTIBLES

SOMMAIRE

1 . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	11
3 . Rapport de gestion	14
4 . Informations réglementaires	29
5 . Certification du commissaire aux comptes	32
6 . Comptes de l'exercice	39

I . CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

- **MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Affectation du résultat net :

Pour les actions « AC » et « IC » : capitalisation intégrale des revenus.

Pour les actions « AD » et « ID » : distribution des revenus.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Pour les actions « AD » et « ID » : capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion.

Pour les actions « AD » et « ID » : la fréquence de distribution des sommes distribuables est annuelle.

- **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion de la SICAV consiste à réaliser une performance liée à celles des marchés obligataires et des marchés actions européens. En particulier, l'objectif de gestion de l'OPCVM consiste à réaliser sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence Exane Eurozone Convertible Bond, coupons nets réinvestis.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'OPCVM n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori. L'indicateur de référence est l'indice Exane Eurozone Convertible Bond (ECI-Euro) ticker Bloomberg EZCIEZCI Index. Exane Eurozone Convertible Bond est un indice d'obligations convertibles de la zone euro pondéré par les capitalisations.

Cet indice est représentatif de l'évolution du marché des obligations convertibles de la zone euro et est constitué par les principales émissions des sociétés de la zone. Cet indice est utilisé dans la mesure où d'une part, il permet d'appréhender le niveau de risque par rapport aux marchés actions et d'autre part, il est représentatif de la performance des obligations convertibles.

L'OPCVM n'a pas pour objectif de répliquer la performance de cet indice : la composition de son portefeuille pouvant s'écarter nettement de celle de ce dernier. La gestion de l'OPCVM ne suivant pas une gestion indicelle, la performance de l'OPCVM pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par le Fonds effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles sur le site internet de l'administrateur : <http://www.exane.com/servlet/IndicesServlet>.

A la date de la dernière mise à jour du présent Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, Exane Derivative SNC, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA est disponible sur le site suivant : https://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_bench_entities.

Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la société de gestion a mis en place les dispositions nécessaires en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.

- **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

I. Stratégies utilisées

La SICAV M Convertibles investit en obligations convertibles en actions, avec une prépondérance sur la zone euro et pour les Etats relevant de l'OCDE. Le portefeuille est ainsi doublement exposé d'une part, au risque des marchés actions et d'autre part, au risque obligations (taux d'intérêt et crédit) car il est composé d'obligations convertibles présentant cette double sensibilité.

Le gérant va moduler, en fonction des anticipations d'évolution des marchés, deux paramètres, à savoir : principalement la sensibilité aux marchés actions et dans une moindre mesure, la sensibilité aux marchés obligataires.

La méthode de gestion du portefeuille consiste, de manière discrétionnaire, en une approche multi-critères de la sélection de valeurs par le gérant, alliant le potentiel de l'action dans son univers, le risque crédit et le recours à l'analyse de critères techniques propres aux obligations convertibles.

La stratégie de la composante actions du portefeuille consiste en un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Le gérant constitue le portefeuille et procède au choix des valeurs sur la base de critères techniques qui sont propres aux obligations convertibles. L'objectif de l'OPCVM est de détenir des obligations convertibles ayant une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente.

Par ailleurs, le gérant cherche notamment à investir sur des instruments financiers représentatifs de sociétés dont les cours des actions présentent un potentiel d'appréciation compte tenu du secteur d'activité de la société ou pour des raisons spécifiques (croissance d'un marché, opportunités liées à une opération de marché réalisée, sociétés faiblement valorisées).

La stratégie de la composante taux quant à elle, peut permettre d'atténuer les effets d'un éventuel repli des marchés actions. Elle a pour objectif d'atténuer le risque actions du portefeuille lors des périodes de baisses prononcées des indices de la zone euro. Le portefeuille est investi dans des instruments de taux dont la sensibilité varie. La sensibilité moyenne du portefeuille pourra évoluer dans une fourchette de 0 à 5.

La stratégie d'allocation d'actifs se présente comme suit :

L'univers d'investissement « obligations convertibles » et autres assimilés est centré principalement, à hauteur de 60% minimum de l'actif, en obligations de toutes natures telles que décrites dans la partie « Actifs » ci-après.

L'OPCVM pourra investir, en fonction des évolutions du marché, jusqu'à 10% de son actif en obligations libellées en autres devises que l'euro.

La couverture contre le risque de change peut être totale : celle-ci est mise en place selon les anticipations du gérant. L'actionnaire peut être soumis au risque de change sur les positions hors zone euro.

L'OPCVM pourra également détenir des actions notamment issues de conversions. Ces actions associées à des investissements en fonds actions que le gérant pourra réaliser, auront une allocation qui représentera 10% maximum du portefeuille.

Les émetteurs de telles actions ont leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE avec une prépondérance sur la zone euro, de sociétés présentant tous types de capitalisation.

Par ailleurs, dans la mesure où l'obligation convertible est une obligation présentant une option de conversion, le gérant pourra avoir recours aux dérivés visant à couvrir ou à accentuer une composante des obligations convertibles (sensibilité aux actions ou aux obligations). Il en résulte que l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels afin de couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés actions et obligations ou afin de l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés par l'utilisation d'instruments tels que options sur indices et /ou options sur actions, contrats futures relevant de la zone euro (CAC, Eurostoxx, contrats Bund...).

Le delta actions de l'OPCVM a vocation à se situer entre 30 et 70%.

L'OPCVM peut investir dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français, ou européens, dans des FIA français (pas de fonds alternatifs), répondant aux critères fixés par l'article R214-13 du Comofi, de toute classification, gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM ou en complément des investissements directs en obligations et/ou actions.

L'investissement sur les fonds obligations et autres titres de créances libellés en euro aura pour vocation soit, à accentuer la composante obligataire de l'OPCVM notamment en cas de période de raréfaction des émissions d'obligations convertibles, soit à placer les liquidités.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus, l'OPCVM pourra recourir aux opérations de dépôt et d'emprunts d'espèces.

Afin de placer les liquidités présentes dans le portefeuille, l'OPCVM pourra aussi détenir des titres de créances et instruments du marché monétaire, des TCN à moyen et court terme, des EMTN à taux fixe ou variable ainsi que les OPCVM monétaires.

2. Les actifs (hors dérivés)

➤ Les actions

Dans le cadre de sa gestion, le gérant peut investir en actions, dans la limite maximale est de 10% de l'actif de l'OPCVM, notamment quand aucune obligation convertible n'existe sur un sous-jacent donné.

La SICAV M Convertibles peut investir en actions de sociétés qui ont leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE avec une prépondérance sur la zone euro, dans tous les secteurs économiques.

L'OPCVM peut investir dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement,...).

Le taux d'investissement en actions de l'OPCVM ne pourra pas dépasser 10%.

Le delta actions de l'OPCVM a vocation à se situer entre 30 et 70%. Le delta est l'indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'action sous-jacente.

➤ Obligations convertibles et autres valeurs assimilées

S'agissant de ces investissements, le portefeuille est investi à hauteur de 60% minimum de l'actif, en obligations de toutes natures transformables en actions ou adossées sur des actions et libellées en euro, telles que :

- obligations convertibles ou remboursables en actions ;
- obligations à bons de souscription d'actions ou d'obligations ;
- obligations indexées sur les variations d'indices ;
- obligations de toute nature ;
- titres participatifs ;
- produits structurés.

Les produits structurés pourront notamment être des obligations convertibles synthétiques utilisées pour permettre à l'OPCVM d'investir dans des secteurs ou des sociétés pour lesquelles les obligations convertibles ne sont pas disponibles ou sont inadaptés.

L'OPCVM pourra investir, en fonction des évolutions du marché, jusqu'à 10% de son actif en obligations, obligations convertibles et valeurs assimilées libellées en autres devises que l'euro.

Les émetteurs de ces obligations convertibles et autres assimilés ont leur siège social dans un Etat membre de l'OCDE, avec une prépondérance sur la zone euro.

Aucune limite en terme de notation (ou jugée équivalente par la société de gestion) n'est mise en place.

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

Aucune allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ou sectorielle n'est déterminée a priori par le gérant.

L'OPCVM pourra investir dans des obligations convertibles subordonnées.

En revanche, l'OPCVM n'investira pas dans des CoCos (obligations convertibles contingentes, Contingent Convertibles) émises par des établissements bancaires et assureurs, titres qui présentent la particularité d'entraîner la conversion forcée en actions de la dette lorsque certaines conditions liées au capital de l'établissement financier émetteur sont réunies.

La maturité des titres utilisés pourra excéder 1 an.

La sensibilité de la partie de l'OPCVM investie en instruments de taux varie.
La sensibilité du portefeuille ne dépassera pas 5.

- Les titres de créances et instruments du marché monétaire

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut investir dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes à taux fixe ou variable, Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats, ainsi que les OPCVM monétaires.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant.

- Les parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA

L'OPCVM pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.

Le taux d'investissement en OPCVM de droit français ou européens agréés peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira l'OPCVM seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

L'OPCVM pourra avoir recours à des ETF (exchange traded funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions ou aux produits de taux.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM ou en complément des investissements directs en obligations et/ou actions.

L'OPCVM peut investir en actions ou parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, afin de diversifier le portefeuille et d'accéder à des compétences de gestion spécifiques qui peuvent être notamment quantitatives ou de styles de gestion, ou liées à des secteurs ou des zones géographiques.

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes.

3. Les instruments dérivés

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré :

- marchés à terme fermes,
- conditionnels,
- réglementés,
- gré à gré (opérations de change à terme).

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque obligations, de taux,
- risque de change.

Nature des interventions :

Le gérant pourra avoir recours aux dérivés visant à couvrir ou à accentuer une composante des obligations convertibles (sensibilité aux actions ou aux obligations). Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques liés aux variations des obligations et/ou des actions, titres et valeurs mobilières assimilées, ainsi qu'à des risques liés aux variations des marchés actions ou taux et, à titre de couverture uniquement, à des risques de change.

En fonction des anticipations du gérant, une surexposition au risque obligations et/ou actions pourra être recherchée.

L'OPCVM pourra couvrir tout ou partie du risque de change par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Économique Européenne).

Il en résulte que l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou sur des instruments conditionnels par l'utilisation d'instruments tels que options sur indices et/ou options sur actions, contrats futures relevant de la zone euro (CAC, Eurostoxx, contrats Bund...), ...

Nature des instruments utilisés :

Les opérations sur les marchés à terme fermes et conditionnels autorisées seront les suivantes :

- achat et vente de contrats à terme sur indices (indices actions et connexes aux actions (volatilité, dividendes, ...) et taux/obligations) et sur titres des marchés européens,
- achat et vente d'options sur indices et titres Européens,
- swap de taux, de change,
- achat et vente de contrats à terme sur devises,
- achat et vente de devises à terme.

Le Fonds n'aura pas recours aux « Total Return Swap » (TRS).

4. Les titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants et les produits structurés (BMTN, EMTN, ...), à court ou moyen terme, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques obligations et/ou actions.

Les warrants seront principalement utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition de l'OPCVM au risque du sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif de l'OPCVM.

De par leur nature les obligations convertibles sont assimilables à des titres intégrant des dérivés.

La stratégie d'investissement, décrite dans le présent prospectus, permet au gérant l'utilisation des obligations convertibles et assimilées jusqu'à 100% de l'actif net, en conséquence la limite d'utilisation de 10% de l'actif, évoquée au précédent paragraphe, ne leur est donc pas applicable.

5. Les dépôts

L'OPCVM peut occasionnellement, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus de l'OPCVM, procéder à des dépôts tenus chez le dépositaire, dans la limite de 10% de son actif net.

6. Les emprunts d'espèces

L'OPCVM peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7. Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

8. Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, le Fonds peut recevoir des actifs financiers tels que des espèces considérées comme une garantie financière (collatéral) et cela dans un but de réduction de l'exposition au risque de contrepartie. Les garanties reçues seront évaluées sur une base de prix de marché (mark-to-market) lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Les garanties financières en espèces seront réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

• PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

La performance de l'OPCVM dépendra des valeurs choisies par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Dès lors, la performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une action à un prix inférieur à sa valeur d'achat. La valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative. L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le degré d'exposition aux obligations convertibles sera compris entre 60% et 100% maximum de l'actif. L'OPCVM peut connaître un risque direct ou indirect action ou de taux/crédit, lié à l'investissement en direct dans des obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible (c'est-à-dire valeur de l'option de conversion correspondant à la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque Actions :

L'OPCVM investit dans des obligations convertibles en actions. Le delta actions de l'OPCVM a vocation à se situer entre 30 et 70%. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs et des marchés auxquels le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. La baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM peut intervenir en cas de baisse des marchés actions et notamment des sous-jacents de convertibles.

Risque de volatilité :

Compte tenu de la stratégie d'investissement consistant à investir principalement en obligations convertibles, la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de connaître des variations liées à l'évolution de la valeur de l'option de conversion (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). En cas de baisse de la volatilité des obligations convertibles détenues par l'OPCVM, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux :

L'OPCVM est exposé au risque de taux d'intérêt pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux titres spéculatifs :

L'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques.

Risque sur titres subordonnés :

Il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPC qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront « subordonnés » à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur ; ainsi, le remboursement de son titre peut être inférieur à celui des créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important que celui lié aux autres obligations de l'émetteur.

Risque lié à l'utilisation des produits dérivés :

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et taux à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'OPCVM présente un risque de surexposition compte tenu de l'utilisation de produits dérivés. La conclusion de tels contrats pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, la conclusion de tels contrats pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement. En conséquence, en cas de hausse des marchés l'OPCVM peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, voire négative.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, ce qui en cas de baisse des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi peut entraîner une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM utilise notamment des opérations de change à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement l'OPCVM au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de change :

L'OPCVM peut investir dans la limite de 10% de l'actif, dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la zone euro, l'exposition maximale au risque de change ne pouvant dépasser 10% de l'actif net de l'OPCVM. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de votre OPCVM peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposé à ce risque.

• **GARANTIE OU PROTECTION :**

Néant.

- **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE:**

Souscripteurs concernés :

- Actions AC : Tous souscripteurs.
- Actions AD : Tous souscripteurs.
- Actions IC : Tous souscripteurs, plus particulièrement les Institutionnels, et les investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients.
- Actions ID : Tous souscripteurs, plus particulièrement les Institutionnels, et les investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients.

Profil type de l'investisseur :

L'OPCVM est destiné à tous souscripteurs. L'OPCVM est diversifié et est exposé aux risques de marché portant sur les obligations convertibles avec une sensibilité davantage actions que taux.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Tout actionnaire est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 3 ans.

2 . CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 10 septembre 2020.
- Mise en place de la faculté de mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des rachats, dit « gates » : 18 novembre 2020.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

- N/A

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 novembre 2017, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ, ACCORDÉES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	31 décembre 2020
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	31 décembre 2020
Amélie BURTIN	Administrateur	31 décembre 2020
Cabinet DELOITTE & ASSOCIES	Commissaire aux Comptes	31 décembre 2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1° du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de M CONVERTIBLES	Autres mandats exercés
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	- Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine - Président de la SICAV Best Business Models SRI - Président de la SICAV Great European Models SRI - Président de la SICAV Quadrator SRI
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex - Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI
Amélie BURTIN	Administrateur	- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex - Administrateur de la SICAV Best Business Models SRI - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

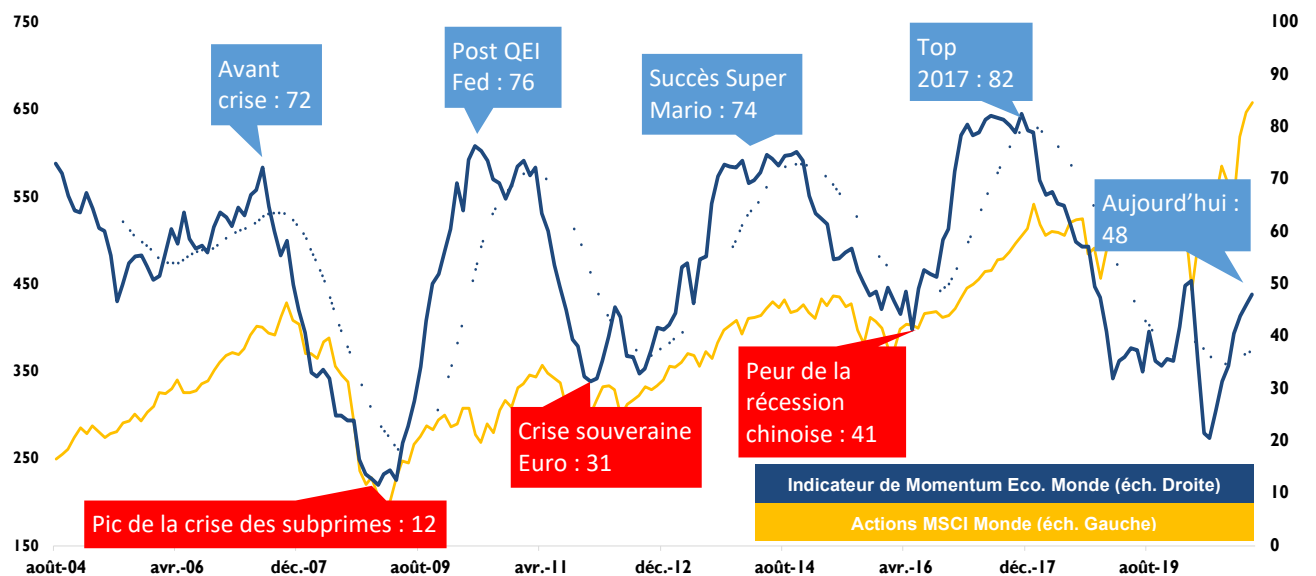
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par l'irruption de la COVID-19 et une chute d'activité sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, **les plans de soutiens massifs, tant budgétaires que monétaires, ont permis de relancer la croissance** et d'éviter qu'une crise financière vienne aggraver et prolonger la crise économique.

Au second semestre, malgré la persistance de l'épidémie en Europe et aux États-Unis, en proie à de nouveaux confinements ponctuels, **le Momentum économique mondial s'est redressé**, entraîné par le redémarrage rapide de la Chine et par le dynamisme du secteur manufacturier en Allemagne et aux États-Unis.

L'annonce, début novembre, de l'arrivée prochaine des vaccins, laisse espérer un retour prochain à la normale en 2021. En attendant, la faiblesse de la reprise dans les services, en première ligne face aux restrictions sociales, ainsi que les incertitudes liées à la situation politique américaine, n'ont pas permis de revenir sur les bonnes tendances économiques du début 2020.

LE MOMENTUM ECO MONDE REVIENT SUR SES NIVEAUX D'AVANT CRISE DE LA COVID



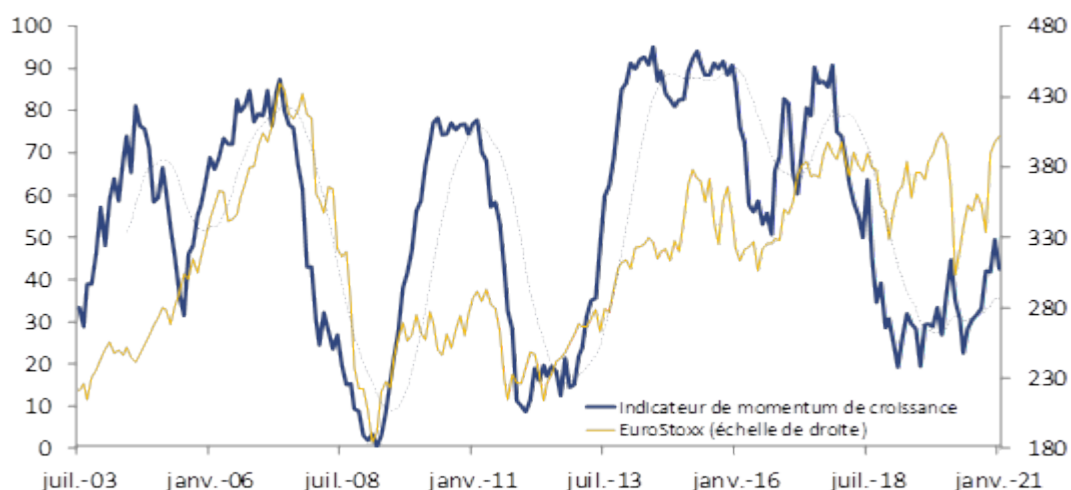
L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2021

L'interrogation majeure de cette fin d'année est liée aux caractéristiques des nouvelles variantes du virus apparues en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, et à l'efficacité des vaccins contre elles.

MOMENTUM ECONOMIQUE ZONE EURO



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 11 Janvier 2021

L'Europe, après un rebond en fin de premier semestre, souffre des nouvelles restrictions de déplacements en Allemagne et au Royaume-Uni. Le secteur manufacturier a retrouvé du souffle grâce au dynamisme de l'Asie, en particulier en Allemagne, mais **l'atonie des services** repousse un retour à la normale à un horizon encore lointain.

PMI MANUFACTURIER ALLEMAND



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Marchés actions

En mars, l'épidémie a mis brutalement fin au « bull market » qui régnait depuis plus de 10 ans. Face à la très forte incertitude quant aux conséquences d'une économie à l'arrêt, les marchés ont brutalement chuté, perdant jusqu'à 34% le 19 mars en clôture depuis leur plus haut de février.

Après le spectaculaire rebond du deuxième trimestre, consécutif aux plans massifs de soutien monétaire et budgétaire, partout dans le monde, le second semestre s'est ouvert sur une note plus attendiste, malgré l'élan d'optimisme créé en Europe par l'annonce d'un plan de relance de l'Union appuyé, pour la première fois, par une mutualisation des dettes.

ÉVOLUTION DE L'EUROSTOXX 50 DNR
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

A l'issue de cette hausse, **les niveaux de valorisations se sont normalisés en Europe**, compte tenu du niveau très bas des taux d'intérêt et d'un soutien toujours très présent de la part de la BCE. Ils s'affichent désormais à des niveaux nettement supérieurs à leurs moyennes historiques aux États-Unis, **anticipant un retour à la situation « pré-COVID » dès la première partie de 2021.**

ÉVOLUTION DU CAC 40 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

ÉVOLUTION DU S&P500 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN \$)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

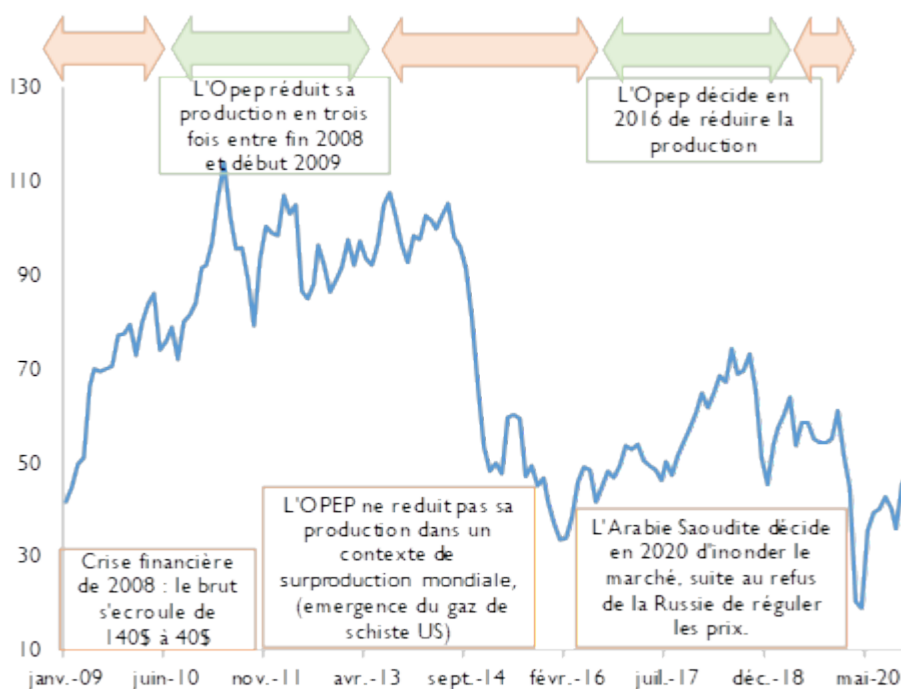
A partir de la fin de l'été, les **incertitudes liées aux élections américaines** (Présidence et Congrès) ont pesé sur le moral des investisseurs et le retour de l'épidémie en octobre n'a pas amélioré la situation. Début novembre, l'arrivée annoncée des vaccins et la clarification de la situation politique aux États-Unis a entraîné un fort rebond des marchés, les investisseurs recherchant les **valeurs les plus exposées à la reprise anticipée du cycle économique**.

Les marchés émergents ont également profité de ce climat positif, en particulier les marchés chinois, qui ont profité pleinement de la puissante reprise économique de la zone Asie et de l'engouement pour le secteur de la technologie.

Matières premières

Après la forte baisse des cours du pétrole au cours du premier semestre, **le baril s'est redressé** à la faveur des meilleures perspectives économiques et s'est stabilisé autour de 50\$ le baril en fin d'année.

LE PETROLE REBONDIT DEPUIS SES PLUS BAS D'AVRIL



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

La clé pour l'avenir des prix de l'or noir reste l'équilibre entre une production contrainte par plusieurs années de sous-investissement et les perspectives très encourageantes de croissance pour 2021, mais qui restent très dépendantes de la vitesse de déploiement des vaccins à l'échelle mondiale.

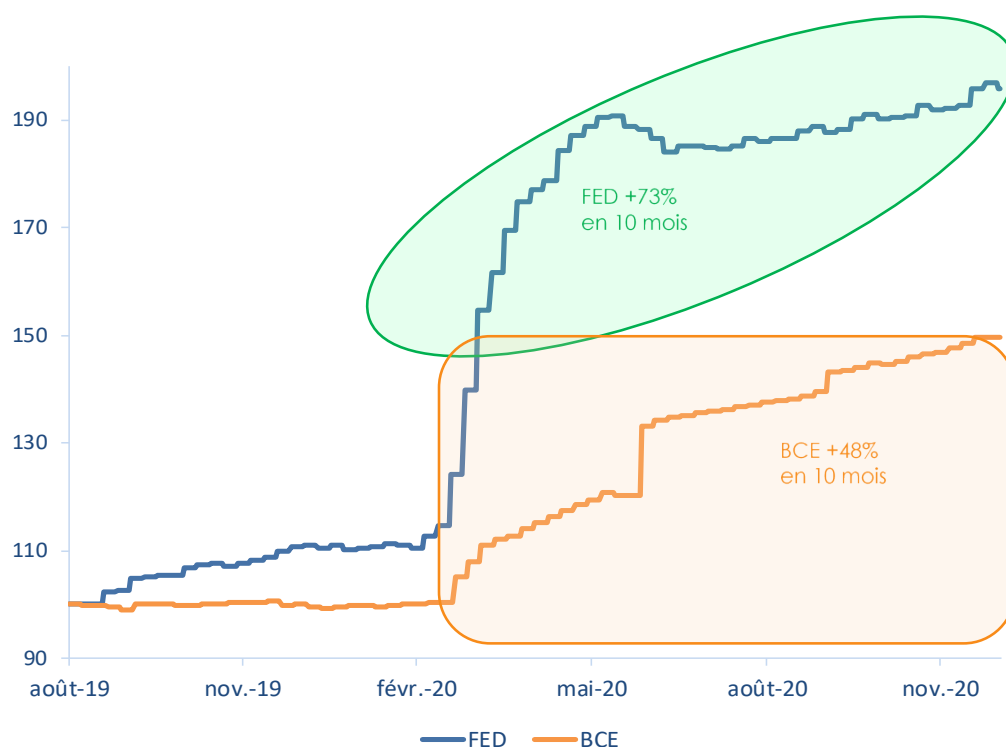
Les prix des métaux industriels ont suivi et amplifié la tendance du marché, avec une forte baisse entre mi-février et fin mars, suivie d'une remontée qui s'est accélérée au second semestre, à mesure que la croissance chinoise se raffermissait. C'est ainsi que **le cuivre**, dont le cours était tombé sous les 220\$ la tonne fin mars a terminé l'année à 351\$ la tonne, soit une hausse de plus de 25% depuis le premier janvier 2020. Le **bois de construction** a également reflété le dynamisme retrouvé du secteur du bâtiment, notamment aux États-Unis, en clôturant l'année en hausse de 68%.

L'or, profitant des perspectives de taux très bas, voire négatifs, pour une période prolongée **a poursuivi sur sa lancée du premier semestre, terminant l'année proche de 1900\$ l'once**. Le **bitcoin**, profitant de sa rareté et de l'engouement pour les nouveaux moyens de paiements dans un contexte d'expansion monétaire très rapide de la part des Banques Centrales, s'est envolé, **approchant de 30000\$ l'unité** en décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

Les banques centrales, qui avaient repris un biais très accommodant dès le dernier trimestre 2019 ont accéléré ce mouvement de façon massive avec la crise de la COVID-19. Non seulement, **en quelques semaines, la Fed a ramené ses taux directeurs à zéro**, mais les plans d'injections de liquidités et de soutien aux marchés obligataires se sont succédés à un rythme effréné. **Au total, la Fed et la BCE ont annoncé simultanément des plans de soutien de 1000 milliards de dollars, équivalent à près de 12% du PIB mondial !**

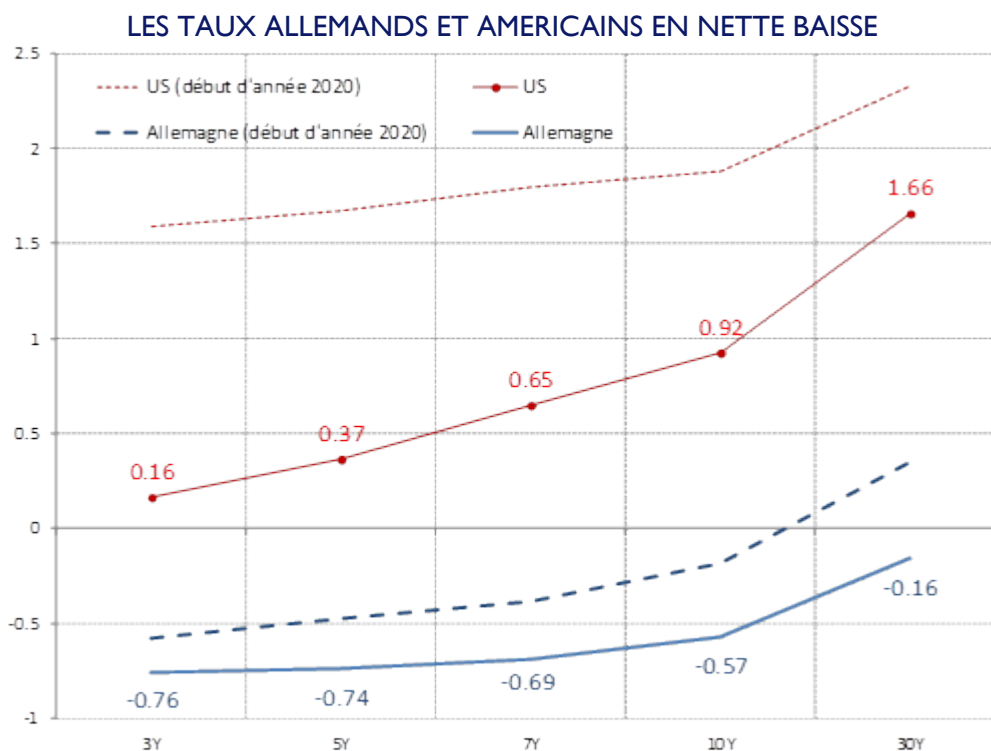
LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE SONT ENVOLES



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Ce volontarisme a été un facteur clé de soutien aux marchés actions et a conduit les taux souverains à baisser fortement. La validation du plan d'investissement commun à l'Union Européenne ; pour 750 Milliards d'euros, a conforté ce mouvement. **Le taux à 10 ans allemand a ainsi terminé l'année à -0,57%** et son homologue français à -0,34%. Même les taux à 10 ans espagnols et portugais sont passés en territoire négatifs en décembre 2020.

Les taux américains ont, à l'inverse, terminé la période en hausse modérée en raison des anticipations d'un déficit budgétaire américain plus important après la victoire démocrate aux élections de Novembre. **Le 10 ans US a ainsi fini l'année proche de 1%**, nettement au-dessus des records historiques du premier semestre, mais toujours en nette baisse au regard des 1.92% du 31 décembre dernier.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Malgré cette remontée des taux américains, la perspective d'une politique budgétaire plus expansive aux États-Unis qu'en Europe a fait nettement baisser le dollar au cours des derniers mois de l'année. C'est ainsi que **l'euro a quitté son long canal d'évolution face au dollar**, entre 1,08\$ et 1,14\$ pour un euro, au point d'approcher **le seuil de 1.25\$ pour un euro** fin décembre.

Le Yuan a profité de la très bonne tenue de l'activité en Chine par rapport au reste du monde **et du soutien modéré de la PBOC à l'économie par rapport à ses homologues occidentaux**, pour s'apprécier fortement au cours du second semestre, franchissant le seuil de **6,5 Yuan pour un dollar**.

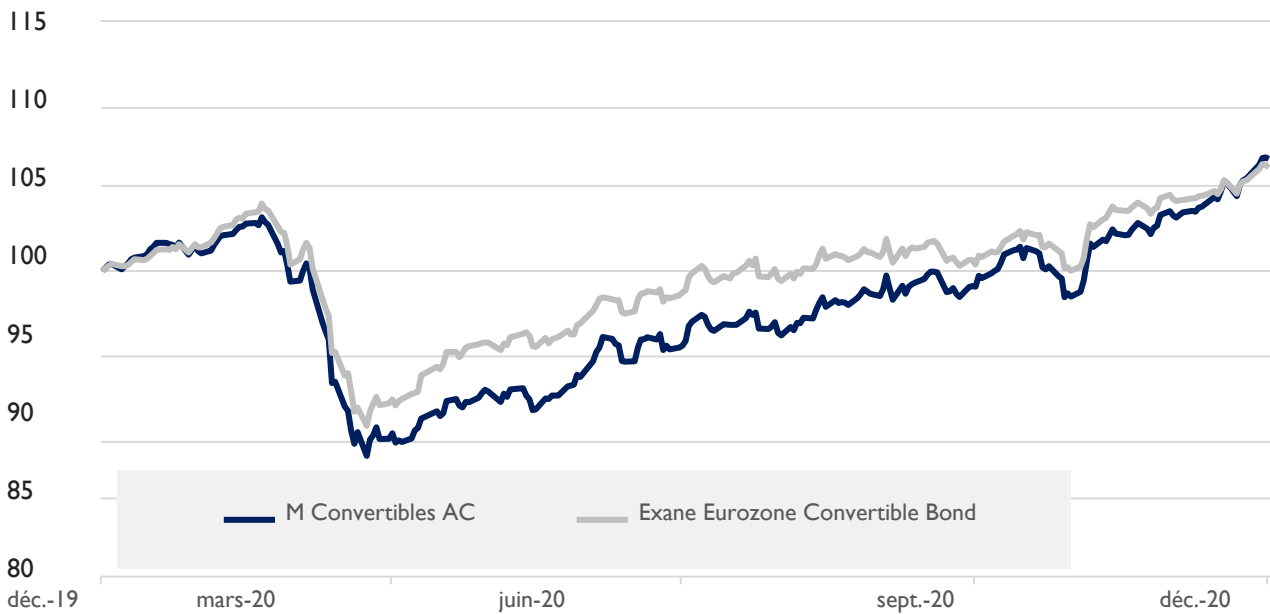
● **Données et Performances de M Convertibles au 31 décembre 2020**

Taille du FCP : 670.57 millions d'euros

		31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative part AC (€)		158.24	168.63
	<i>Performance annuelle</i>		6.57%
Valeur liquidative part AD* (€)		2 211.00	2 334.18
	<i>Performance annuelle</i>		6.56%
Valeur liquidative part IC (€)		571.77	611.72
	<i>Performance annuelle</i>		6.99%
Valeur liquidative part ID** (€)		509.89	539.28
	<i>Performance annuelle</i>		6.99%
Exane Eurozone Convertible Bond		3 880.78	4 116.04
	<i>Performance annuelle</i>		6.06%

* Le 15/04/2020, la part AD a distribué un dividende unitaire de 18.79 €.

** Le 15/04/2020, la part ID a distribué un dividende unitaire de 5.35 €.

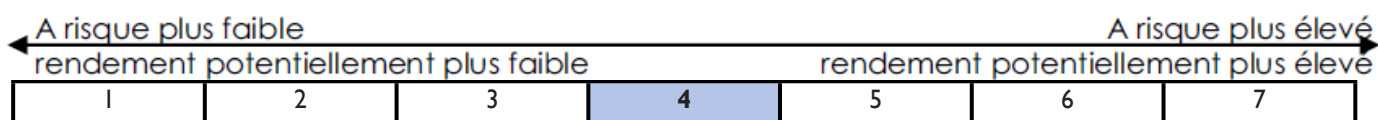


Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



● **Risque global au 31/12/2020**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 45.26%

● **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2020, le fonds est exposé à hauteur de 98.84% en obligations convertibles

	31/12/2019	31/12/2020	Variation
Actif Net Total	537 406 060.34	670 565 527.93	24.78%
Nombre de parts AC	487 601.3290	578 832.8100	
ANC	77 161 923	97 608 722	
Nombre de parts AD	157.0000	147.0000	
ANC	347 129	343 126	
Nombre de parts IC	804 317.5780	936 042.2210	
ANC	459 886 811	572 602 895	
Nombre de parts ID	20.0000	20.0000	
ANC	10 198	10 786	

● **Caractéristiques quantitatives indicatives**

	31/12/2019	31/12/2020
Taux actuariel	0.39%	0.09%
Maturité	4.17	5.09
Sensibilité Actions *	0.44	0.47
Sensibilité Taux	3.82	4.69

*indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'actions sous-jacentes - hypothèses Bloomberg.

● Principaux mouvements de la période

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en % de l'actif*
Zalando - 0.625% - 08/2027	27 323 251	4.84%
Delivery Hero - 1% - 01/2027	24 072 517	4.27%
Amadeus - 1.5% - 04/2025	19 805 498	3.51%
EDF - 0% - 09/2024	17 970 931	3.19%
Iberdrola - 0% - 11/2022	16 727 640	2.96%
Safran - 0.875% - 05/2027	16 436 894	2.91%
Artemis (Puma) - 0% - 06/2025	15 140 000	2.68%
Pirelli - 0% - 12/2025	14 259 650	2.53%
Lufthansa - 2% - 11/2025	13 473 561	2.39%
Just Eat - 1.25% - 04/2026	13 092 680	2.32%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en % de l'actif*
Telecom Italia - 1.125% - 03/2022	22 720 216	4.03%
Airbus (Dassault Aviation) - 0% - 06/2021	21 267 400	3.77%
Archer (Kering) - 0% - 03/2023	11 640 600	2.06%
Beni Stabili (Covivio) - 0.875% - 01/2021	10 782 616	1.91%
Tag Immobilien - 0.625% - 09/2022	10 294 644	1.82%
MTU Aero Engines - 0.125% - 05/2023	9 582 189	1.70%
Rag Stiftung (Evonik) - 0% - 02/2021	9 016 500	1.60%
Air France-KLM - 0.125% - 03/2026	8 342 650	1.48%
Almirall - 0.25% - 12/2021	7 868 931	1.39%
Bayer (Covestro) - 0.05% - 06/2020	6 982 982	1.24%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

● Principales positions

au 31/12/2019 :

Nom	en % de l'actif
Deutsche Wohnen - 0.325% - 07/2024	4.90%
Adidas AG - 0.05% - 09/2023	4.56%
Archer (Kering) - 0% - 03/2023	4.41%
Telecom Italia - 1.125% - 03/2022	4.30%
Airbus (Dassault Aviation) - 0% - 06/2021	4.27%
Total des 5 premières lignes	22.45%
Nombre de lignes en portefeuille	56

au 31/12/2020 :

Nom	en % de l'actif
EDF - 0% - 09/2024	4.66%
Delivery Hero - 1% - 01/2027	4.54%
Zalando - 0.625% - 08/2027	4.52%
Deutsche Wohnen - 0.325% - 07/2024	4.13%
Worldline SA - 0% - 07/2026	4.09%
Total des 5 premières lignes	21.95%
Nombre de lignes en portefeuille	55

● **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

L'évolution de la répartition géographique indicative des sous-jacents du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.00%	100.00%
Allemagne	40.67%	40.73%
France	40.44%	37.05%
Espagne	5.25%	10.71%
Italie	5.86%	5.17%
Pays-Bas	2.13%	3.86%
Danemark	1.76%	1.28%
Belgique	0.71%	1.21%
Luxembourg	1.22%	0.00%
Autriche	1.01%	0.00%
Irlande	0.95%	0.00%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

● **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

L'évolution de la répartition sectorielle indicative des sous-jacents du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.00%	100.00%
Biens & services industriels	22.02%	21.00%
Distribution	6.00%	14.91%
Service publics	3.77%	13.78%
Immobilier	17.22%	10.36%
Biens de consommation courante	10.09%	9.56%
Technologie	5.08%	6.70%
Santé	11.51%	5.76%
Chimie	7.94%	4.98%
Télécom	8.11%	4.48%
Voyages & Loisirs	1.76%	4.06%
Agro-alimentaire & Boissons	2.77%	2.21%
Automobile	1.10%	2.19%
Pétrole	1.39%	0.00%
Produits de base	1.24%	0.00%
Construction & Matériaux	0.00%	0.00%
Média	0.00%	0.00%
Banques	0.00%	0.00%
Assurance	0.00%	0.00%
Services financiers	0.00%	0.00%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

● **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2019 au 31/12/2020**

L'indice Exane Eurozone Convertible Bond a réalisé une performance de 6.06% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 6.57% (part « AC »).

● **Analyse de la contribution indicative des titres**

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
Delivery Hero - 1% - 01/2027	1.09%
Capital Stage (Encavis) - 5.25% - Perp	1.06%
Neoen - 1.875% - 10/2024	0.90%
EDF - 0% - 09/2024	0.81%
Safran - 0.875% - 05/2027	0.73%

A la baisse	Contribution
Vallourec - 4.125% - 10/2022	-0.22%
Archer (Kering) - 0% - 03/2023	-0.23%
Orpea - 0.375% - 05/2027	-0.27%
Airbus (Dassault Aviation) - 0% - 06/2021	-0.28%
Veolia Environnement - 0% - 01/2025	-0.37%

Source Montpensier Finance / Factset

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique de Vote

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique ESG

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

● Mesure de l'intensité Carbone du portefeuille au 31/12/2020

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille en Tonne eq. CO2 / Million d'Euro investis :

	31/12/2019	31/12/2020
M Convertibles	113.8	57.0
<i>Taux de couverture du portefeuille :</i>	95%	98%
Exane Eurozone Convertible Bond	190.2	147.8
<i>Taux de couverture du benchmark :</i>	100%	100%

Cette mesure de l'intensité carbone s'appuie sur les données fournies annuellement dans les rapports annuels des sociétés en portefeuille et/ou sur les éléments évalués par des fournisseurs de données tiers (Bloomberg, MSCI)

- Emissions totales de Gaz à effet de serre :

Total des émissions de la société, en milliers de tonnes métriques. Les gaz à effet de serre sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère et incluent le dioxyde de carbone (CO2), le méthane et l'oxyde d'azote. Dans ce champ, le total des émissions de GES correspond au total des émissions Scope 1 (émissions directes de l'entreprise) et Scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise). Les émissions Scope 3 (autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises) ne sont pas prises en compte. Si la donnée n'est pas disponible pour une société, on utilisera l'estimation réalisée par MSCI ESG.

Ce volume d'émissions est normalisé par le chiffre d'affaires de chaque société. L'intensité carbone du portefeuille est obtenue par la moyenne pondérée par le poids en portefeuille, des intensités Carbone de chaque société.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	16 982 116,24	10 954 250,00
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	27 301 890,00	
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	23 998 800,00	
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22		22 653 325,00
AIRBUS GROUP SE ZCP 14-06-21		21 267 400,00
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	18 268 439,50	1 540 800,00
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	19 754 150,00	
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	2 445 000,00	14 085 600,00
FRAN 0.875% 15-05-27 CV	16 426 633,01	
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	15 194 000,00	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4 . INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-I du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

• POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-I du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

• POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

• MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux actionnaires de l'OPC.

• POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

→ Nombre de bénéficiaires : 41 personnes, dont 15 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.

→ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2020 et variable au titre de 2019) : 6 587 K€, dont 3 802 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.

→ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 3 890 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

• AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE

58, avenue Marceau

75008 PARIS

Téléphone : 01 45 05 55 55

e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5 . CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M CONVERTIBLES

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif M CONVERTIBLES constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 05 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

MFD PATRIMOINE

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

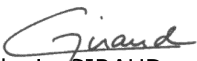
CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 05 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

6 . COMPTES DE L'EXERCICE

• BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	662 813 901,79	517 063 123,06
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	662 813 901,79	517 063 123,06
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	662 813 901,79	517 063 123,06
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	5 133 702,55	734 638,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	5 133 702,55	734 638,43
COMPTES FINANCIERS	4 002 980,62	20 117 779,02
Liquidités	4 002 980,62	20 117 779,02
TOTAL DE L'ACTIF	671 950 584,96	537 915 540,51

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	682 903 864,74	545 671 670,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	19,82	7 168,96
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-10 094 282,66	-6 075 874,19
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 244 073,97	-2 196 905,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	670 565 527,93	537 406 060,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 385 057,03	509 480,17
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 385 057,03	509 480,17
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	671 950 584,96	537 915 540,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 914 188,52	2 425 415,24
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 914 188,52	2 425 415,24
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	116 160,71	84 175,54
Autres charges financières		
TOTAL (2)	116 160,71	84 175,54
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 798 027,81	2 341 239,70
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 822 574,88	4 542 603,48
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 024 547,07	-2 201 363,78
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-219 526,90	4 458,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-2 244 073,97	-2 196 905,13

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013084365 - M CONVERTIBLES ID : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013084340 - M CONVERTIBLES AD : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0013084357 - M CONVERTIBLES IC : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013083680 - M CONVERTIBLES AC : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action M CONVERTIBLES AC	Capitalisation	Capitalisation
Action M CONVERTIBLES AD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Action M CONVERTIBLES IC	Capitalisation	Capitalisation
Action M CONVERTIBLES ID	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	537 406 060,34	542 886 457,17
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	190 888 292,05	145 626 418,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-100 295 789,05	-188 128 333,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 237 423,53	12 361 245,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 029 411,39	-17 814 012,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-1 483 425,71	-920 267,16
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	53 869 982,26	45 598 955,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	69 681 867,40	15 811 885,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 811 885,14	29 787 070,49
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-3 057,03	-3 039,57
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 024 547,07	-2 201 363,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	670 565 527,93	537 406 060,34

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

●3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	662 813 901,79	98,84
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	662 813 901,79	98,84
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

•3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	662 813 901,79	98,84						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 002 980,62	0,60
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

•3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					122 550 372,68	18,28	261 101 808,23	38,94	279 161 720,88	41,63
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 002 980,62	0,60								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

●3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

●3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	5 101 902,55
	Coupons et dividendes en espèces	31 800,00
TOTAL DES CRÉANCES		5 133 702,55
DETTES		
	Rachats à payer	736 970,84
	Frais de gestion fixe	462 143,20
	Autres dettes	185 942,99
TOTAL DES DETTES		1 385 057,03
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		3 748 645,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

●3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action M CONVERTIBLES AC		
Actions souscrites durant l'exercice	203 823,904	32 157 138,82
Actions rachetées durant l'exercice	-112 592,423	-17 372 683,62
Solde net des souscriptions/rachats	91 231,481	14 784 455,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	578 832,810	
Action M CONVERTIBLES AD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-10	-21 187,10
Solde net des souscriptions/rachats	-10	-21 187,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	147	
Action M CONVERTIBLES IC		
Actions souscrites durant l'exercice	278 757,516	158 731 153,23
Actions rachetées durant l'exercice	-147 032,873	-82 901 918,33
Solde net des souscriptions/rachats	131 724,643	75 829 234,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	936 042,221	
Action M CONVERTIBLES ID		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20	

●3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action M CONVERTIBLES AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action M CONVERTIBLES AD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action M CONVERTIBLES IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action M CONVERTIBLES ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Action M CONVERTIBLES AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	938 681,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action M CONVERTIBLES AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 951,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action M CONVERTIBLES IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 879 862,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action M CONVERTIBLES ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	79,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

●3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

●3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

●3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-2 244 073,97	-2 196 905,13
Total	-2 244 073,97	-2 196 905,13

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-634 068,28	-575 186,27
Total	-634 068,28	-575 186,27

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES AD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 235,62	-2 593,93
Total	-2 235,62	-2 593,93

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 607 739,61	-1 619 088,68
Total	-1 607 739,61	-1 619 088,68

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-30,46	-36,25
Total	-30,46	-36,25

● **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	19,82	7 168,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 094 282,66	-6 075 874,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-10 094 262,84	-6 068 705,23

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 471 093,03	-875 093,86
Total	-1 471 093,03	-875 093,86

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES AD		
Affectation		
Distribution		2 950,03
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 179,05	0,85
Total	-5 179,05	2 950,88
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	147,00	157,00
Distribution unitaire		18,79

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 617 848,02	-5 196 689,11
Total	-8 617 848,02	-5 196 689,11

	31/12/2020	31/12/2019
Action M CONVERTIBLES ID		
Affectation		
Distribution		107,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		19,82
Capitalisation	-142,74	0,04
Total	-142,74	126,86
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20,00	20,00
Distribution unitaire		5,35

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	263 155 825,52	397 213 194,58	542 886 457,17	537 406 060,34	670 565 527,93
Action M CONVERTIBLES AC EUR					
Actif net	22 924 401,94	44 880 809,90	58 225 741,42	77 161 922,60	97 608 721,71
Nombre de titres	150 791,000	281 327,000	392 705,019	487 601,329	578 832,810
Valeur liquidative unitaire	152,02	159,53	148,26	158,24	168,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,01	5,12	2,07	-1,79	-2,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15	-0,34	-0,99	-1,17	-1,09
Action M CONVERTIBLES AD EUR					
Actif net	409 278,22	423 153,00	363 567,99	347 128,51	343 125,59
Nombre de titres	184	184	174	157	147
Valeur liquidative unitaire	2 224,33	2 299,74	2 089,47	2 211,00	2 334,18
Distribution unitaire sur +/- values nettes	33,37	51,74	18,81	18,79	
+/- values nettes unitaire non distribuées en	10,74	33,03	44,11		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-35,23
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,27	-5,05	-14,14	-16,52	-15,20
Action M CONVERTIBLES IC EUR					
Actif net	239 771 464,82	351 856 622,40	484 249 154,95	459 886 811,40	572 602 894,96
Nombre de titres	4 417,802	6 15 340,200	907 553,705	804 317,578	936 042,221
Valeur liquidative unitaire	54 273,92	571,80	533,57	571,77	611,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 074,32	18,36	7,42	-6,46	-9,20
Capitalisation unitaire sur résultat	131,99	0,97	-1,29	-2,01	-1,71

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Action M CONVERTIBLES ID EUR					
Actif net	50 680,54	52 609,28	47 992,81	10 197,83	10 785,67
Nombre de titres	1	100	100	20	20
Valeur liquidative unitaire	50 680,54	526,09	479,92	509,89	539,28
Distribution unitaire sur +/- values nettes	635,86	10,95	4,32	5,35	
+/- values nettes unitaire non distribuées en	367,48	9,63	12,15	0,99	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-7,13
Distribution unitaire sur résultat	124,35	0,89			
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat			-1,16	-1,81	-1,52

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	20 000 000	25 052 350,68	3,74
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	EUR	21 000 000	30 470 598,26	4,55
DELIVERY HERO SE 1.5% 15-01-28	EUR	8 300 000	9 380 845,85	1,40
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	12 000 000	13 987 646,19	2,09
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	15 000 000	16 175 572,60	2,41
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	25 000 000	27 716 284,25	4,13
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	5 300 000	5 826 608,00	0,87
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	3 200 000	4 651 609,81	0,70
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	2 500 000	2 646 028,08	0,39
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	7 300 000	9 159 934,73	1,37
MORPHOSYS AG 0.625% 16-10-25	EUR	3 900 000	4 021 683,11	0,60
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	17 500 000	18 006 648,97	2,68
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	5 500 000	5 519 635,00	0,82
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	10 500 000	10 634 925,00	1,58
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	11 500 000	12 940 720,00	1,93
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	3 100 000	3 928 831,08	0,58
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	11 000 000	11 411 013,51	1,70
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	24 000 000	30 304 625,75	4,52
TOTAL ALLEMAGNE			241 835 560,87	36,06
BELGIQUE				
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	8 000 000	8 038 880,00	1,20
TOTAL BELGIQUE			8 038 880,00	1,20
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	7 200 000	8 458 560,00	1,26
TOTAL DANEMARK			8 458 560,00	1,26
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	16 000 000	22 339 461,98	3,33
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	16 900 000	21 782 926,26	3,25
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	8 200 000	7 885 837,50	1,17
TOTAL ESPAGNE			52 008 225,74	7,75
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-09-22	EUR	8 000 000	9 865 680,00	1,47
TOTAL ETATS-UNIS			9 865 680,00	1,47
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	250 000	12 941 250,00	1,93
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	7 300 000	10 657 708,00	1,59
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	170 000	10 964 490,00	1,63
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	2 000 000	31 250 000,00	4,66
FRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	147 000	20 840 925,00	3,11
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	145 000	7 923 235,00	1,18
KORIAN 2.5% PERP CV	EUR	50 000	2 140 050,00	0,32
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	44 400	2 987 676,00	0,45

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEOEN SPA 1.875% 07-10-24 CV	EUR	203 016	12 863 499,79	1,92
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	130 000	8 098 740,00	1,21
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	60 000	3 796 440,00	0,56
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	100 000	14 796 000,00	2,21
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	50 000	7 928 800,00	1,18
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	116 000	17 441 180,00	2,60
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 15-06-26	EUR	26 286	5 019 574,56	0,75
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	15 000 000	17 629 500,00	2,63
SOITEC SA ZCP 28-06-23 CV	EUR	76 000	12 152 552,00	1,81
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	26 143	5 262 795,04	0,78
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	86 000	10 815 102,00	1,62
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	340 000	10 374 420,00	1,55
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	235 000	27 430 140,00	4,09
TOTAL FRANCE			253 314 077,39	37,78
ITALIE				
FALCK RENEWABLES 0.0% 23-09-25	EUR	4 100 000	4 428 410,00	0,66
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	4 600 000	5 631 318,23	0,84
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	14 000 000	14 534 940,00	2,17
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	9 500 000	9 660 645,00	1,44
TOTAL ITALIE			34 255 313,23	5,11
LUXEMBOURG				
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	6 000 000	6 708 999,45	1,00
TOTAL LUXEMBOURG			6 708 999,45	1,00
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.5% 06-12-24	EUR	4 000 000	4 671 411,11	0,70
CAPITAL STAGE FINANCE BV 5.25% PERP	EUR	3 500 000	10 467 846,02	1,56
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	13 800 000	18 986 592,00	2,84
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	12 000 000	13 386 729,89	1,99
PHARMING GROUP NV 3.0% 31-01-25	EUR	900 000	816 026,09	0,12
TOTAL PAYS-BAS			48 328 605,11	7,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			662 813 901,79	98,84
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			662 813 901,79	98,84
Créances			5 133 702,55	0,77
Dettes			-1 385 057,03	-0,21
Comptes financiers			4 002 980,62	0,60
Actif net			670 565 527,93	100,00

Action M CONVERTIBLES ID	EUR	20	539,28
Action M CONVERTIBLES AD	EUR	147	2 334,18
Action M CONVERTIBLES AC	EUR	578 832,810	168,63
Action M CONVERTIBLES IC	EUR	936 042,221	611,72